ASPIR ADOUR

21 Chemin de Barboulet

40500 SAINT SEVER

Téléphone : 06.12.52.89.95 contact@aspiradour.net

Siret: 52100985200018 - APE: 4312B

N° CEE: FR86521009852

FACTURE N° 21100016

Date 08/10/2021

Adresse de chantier 40-008-254-12 RD44 - Route de Mimizan

40210 Escource / Lüe

BYON

20, TER RUE SCHNAPPER

78100 Germain-en-Laye

COMMANDE N° ENC2101307

Euros

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire Net HT	Montant HT	TVA
Suivant bon de livraison n° 210048					
Suivant devis n° 210424					
COMMANDE N° ENC2101307					
TM-08 Terrasement à la Trancheuse (Prof. Max 40cm), Evacuation des débais, deroulage du PEHD, fourniture et pose du plynox, remblaiment en béton autocompactant rouge, fourniture et pose de PEHD à l'identique CT24	3 833,45	ML	23,90	91 619,45	2
TM-10 Terrasement à la Trancheuse (Prof. Max 40cm), Evacuation des débais, deroulage du PEHD, fourniture et pose du plynox, remblaiment en béton autocompactant rouge, fourniture et pose de PEHD à l'identique CT26	102,05	ML	36,40	3 714,62	2
FPCH-03 L2T avec cadre et tampons 250 KN Ouverture de la fouille, évacuation des déblais, remblaiement périphérique autour de la chambre, remise en état des sols à l'identique (réfection définitive), recettes incluses	6,00	Unité	616,00	3 696,00	2
Crédit Agricole d'Aquitaine RIB: 13306 00996 00069978524 13 IBAN: FR76 1330 6009 9600 0699 7852 413 BIC: AGRIFRPP833					

ΑΛ	% TVA	Base	Montant
2	20,00	99 030,07	19 806,01

Total HT Brut	Remise	Total HT Net
99 030,07	0,00	99 030,07

Total TVA	19 806,01
Total TTC	118 836,08
Acompte	
Reste dû	118 836,08

Echéancier de règlement :

Virement: 22/11/21:118 836.08

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'interêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 Février2009) Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 Octobre 2012)